

Activités de formation du personnel médical de l'AP-HP 2021-2022

Aides financières

M.N. Peraldi

V. Mourman

Roselyne Vuidepot

Domaines de formation (Personnel médical)

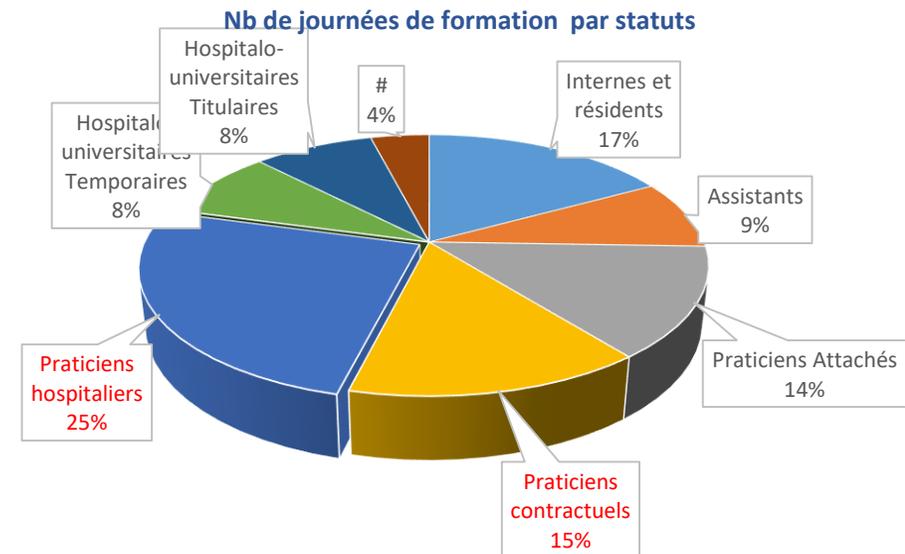
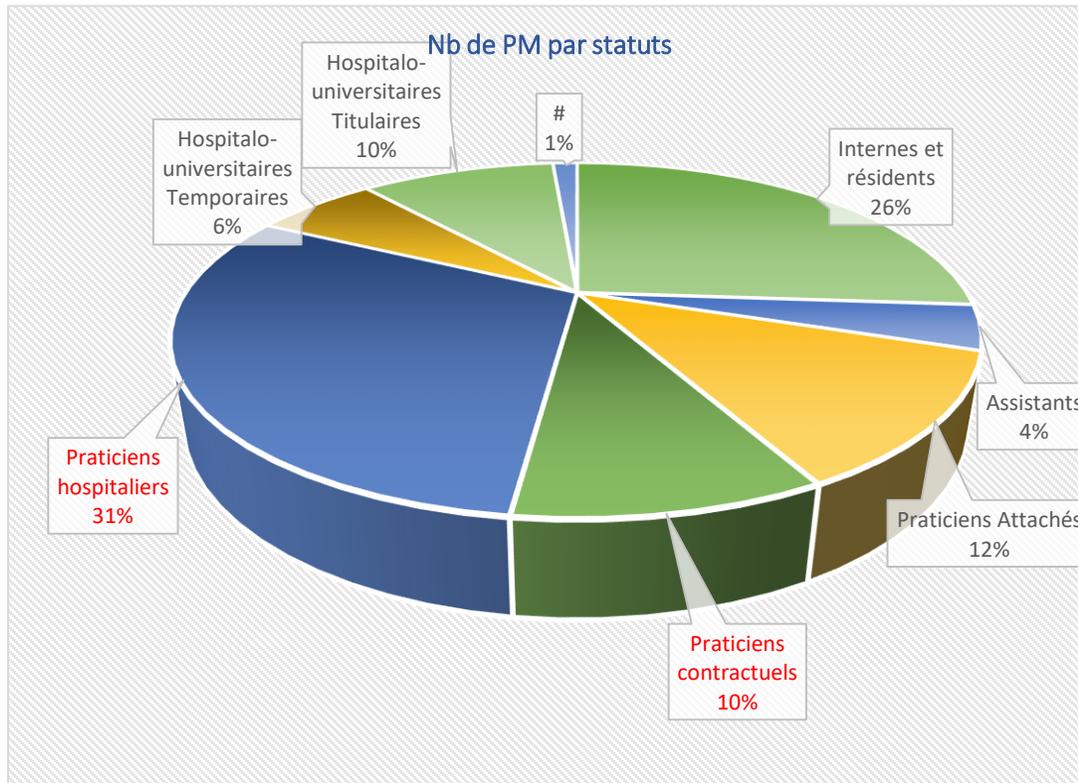
Domaines	jours	stagiaires	% jours	% stagiaires
Qualité et gestion des risques	1 097	1 570	7%	19%
Formation médicale	13 051	3 639	80%	44%
Adaptation organisation et management	1 156	960	7%	12%
Système d'information	291	666	2%	8%
Sécurité et conditions de travail	368	1 235	2%	3%
Efficiency de notre fonctionnement	381	253	2%	3%
Environnement professionnel	13	13	0%	0%
Non affecté	2	11	0%	0%
Résultat global	16357	8347	100%	100%

1. Formation médicale : séminaires médicaux de l'AP-HP, congrès, DIU..
2. Gestion des risques : risques au travail, gestion de crise, infections nosocomiales ...
3. Sécurité et conditions de travail: radioprotection..
4. Management: ÉMAMH, modules de management (plus de 20 formations proposées au PM)
5. Systèmes d'information

Formations réparties par lieu d'affectation des médecins

Formations réalisées dans les GHU Hôpitaux DRCI AGEPS	jours	stagiaires
AP-HP.CENTRE-UNIVERSITÉ PARIS	3 004	1 849
AP-HP.HU HENRI-MONDOR	1 484	807
AP-HP.NORD UNIVERSITÉ DE PARIS	4 081	2 218
AP-HP.HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	1 115	432
AP-HP.SORBONNE UNIVERSITÉ	3 102	1 546
AP-HP.UNIVERSITÉ PARIS SACLAY	1 860	972
SERVICES CENTRAUX	133	139
SERVICES GÉNÉRAUX	163	116
HND	40	66
VPD	36	56
SSL	30	46
HAD	90	72
Non affecté	1 218	28
Résultat global	16 357	8 347

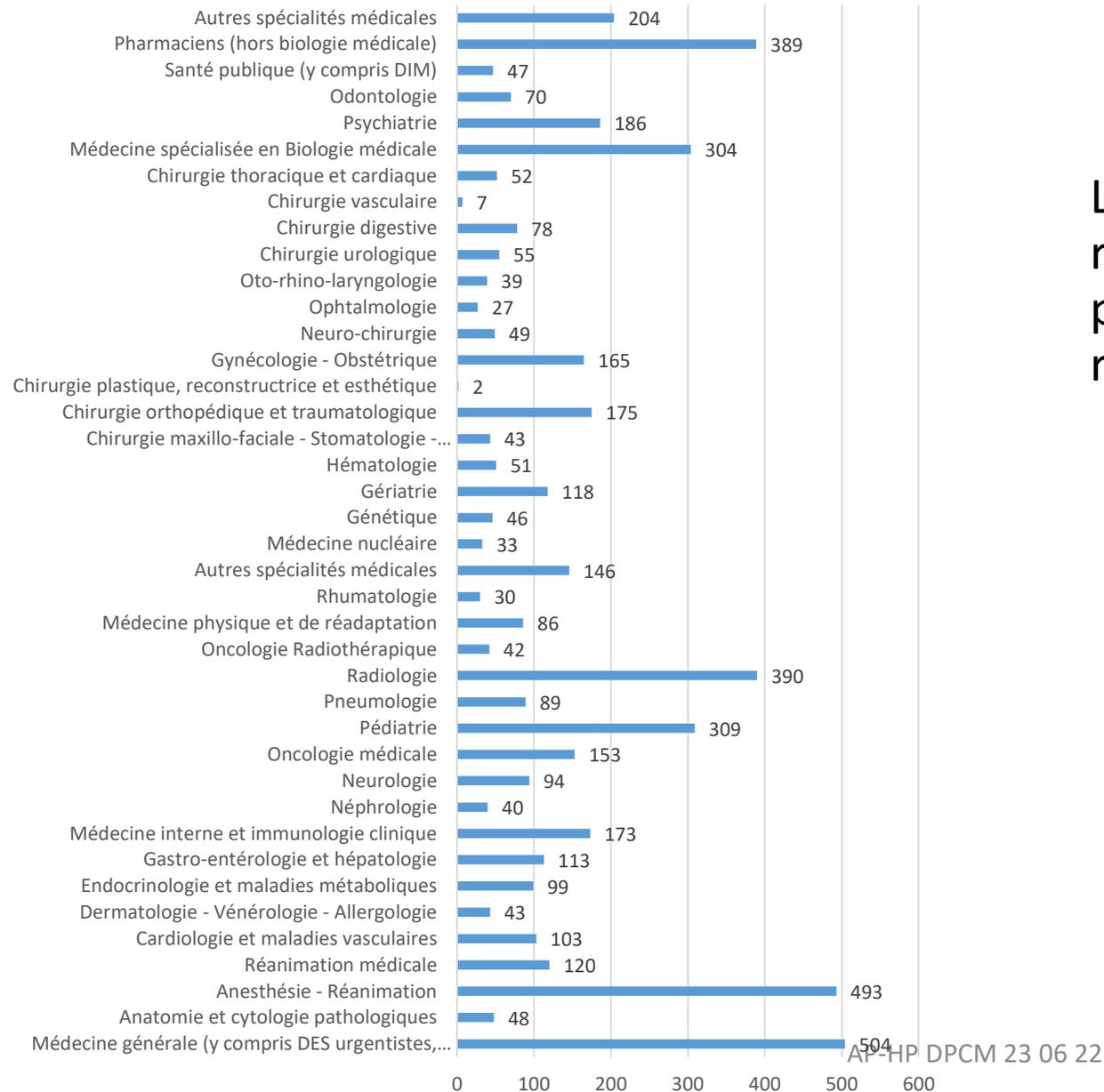
Statuts des médecins ayant suivi une formation en 2021



Implication de la sous-commission (1)

- Participation au programme de l'ÉMAMH
- Participation à la formation SMGS destinée aux directeurs d'hôpitaux
 - Sélection des candidats
 - Enseignement
 - Évaluation et audition des mémoires
- Augmentation du nombre de formations médicales offertes (< 10 en 2019, **42** actuellement étalées sur l'année 2023)
- À noter : site internet du DPCM non modifié depuis 2018 (absence de *webmaster*)
- À part : problème de l'offre documentaire, non revue par la sous-commission

DISCIPLINES MEDICALES /AGENTS



La médecine générale et les anesthésistes réanimateurs couvrent 20 %, ensuite, les pharmaciens et biologistes 13 %, les radiologues 6 % et pédiatres environ 6 %

Implication de la sous-commission (2) : la validation DPC

- Sur le site de l'OGDPC: 8 formations validantes pour le PM (validation avant 2019) et 1 pour le PNM à l'AP-HP
 - Maladies vasculaires rares (G. Jondeau)
 - Sclérose en plaques (E. Maillart)
 - Troubles psychiatriques de l'enfant et de l'adolescent (Cravero Cora)
 - Dermatoses malignes rares (Ch. Bodemer)
 - Toxidermies (Ch. Bodemer)
 - Neurofibromatoses de type I (Ch. Bodemer)
 - Maladies bulleuses (Ch. Bodemer)
 - Prévention des troubles musculo-squelettiques pour le PNM (Ph. Lacheney)
- 71 médecins ont obtenu une validation DPC
- Temps passé à revoir les règles (un peu simplifiées récemment) et évaluation du temps nécessaire à remplir le dossier sur site (environ 2 heures + appel aux orateurs pour avoir CV, conflits d'intérêt....)
- Lourdeur d'enregistrement des dossiers ++++

Implication de la sous-commission (3) : les aides financières

- 4 domaines :
 - Les congrès avec communication
 - Les congrès sans communication
 - Les séjours pour mobilité
 - Les études, les formations, les DPC, réalisés à l'extérieur de l'AP-HP
- Une aide financière par an – ni reportable, ni transférable - En lien avec l'activité professionnelle hospitalière
- Un seul bénéficiaire lors d'un congrès avec communication
- Pas d'offre similaire de formation au sein de l'AP-HP

Barème applicable aux aides financières

AIF	Congrès			Etudes - formations			Mobilité – Séjour à l'étranger
	avec communication	sans communication	sans communication avec DPC	réglementaires	diplômantes	DPC	pour une durée 1 an
Frais d'inscription tarif individuel le moins élevé <i>arrondi au 10ème inf.</i>	100%	forfait max 500€	forfait 1 200 €	100%	forfait max 1200€	forfait max 1200€	
Frais de transport(hors Ile de France) sur la base du Tarif le moins élevé (<i>avion, train 2ème classe</i>)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
France hors ile de France Frais d'Hébergement	ville >200 000 Hab : 90€ ville <200 000 Hab : 70€	ville >200 000 Hab : 90€ ville <200 000 Hab : 70€	ville >200 000 Hab : 90€ ville <200 000 Hab : 70€	ville >200 000 Hab : 90€ ville <200 000 Hab : 70€	ville >200 000 Hab : 90€ ville <200 000 Hab : 70€	ville >200 000 Hab : 90€ ville <200 000 Hab : 70€	forfait max pour 10 000€ <i>pas de possibilité de cumul si le séjour est sup à 1 an</i>
Frais repas France hors ile de France	17,50 €/repas						
Frais d'Hébergement et de repas à l'Etranger https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission_taux_chancellerie/frais	per diem	per diem	per diem	NC	NC	NC	

Évolution des aides financières de 2017 à 2021

AIF	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
études	298	298	327	281	354
séjours de mobilité	39	17	29	34	22
CAC	209	230	200	50	88
CSC	250	246	248	37	99
DPC	25	43	42	19	16
Total médecins	821	834	846	421	579
évolution		2%	1%	-50%	+35,4 %

Implication de la sous-commission (3) : les aides financières

- En pratique :
 - Réunion tous les mois ou tous les 2 mois pour décider de l'attribution de ces aides
 - Pour les mobilités à l'étranger : audition des candidats avant leur départ et à leur retour
 - Clôture des dossiers le 15 novembre de chaque année
- Montant attribué : 800 000 euros /an
- Taux d'acceptation :
 - Congrès avec communication : 85 %
 - Congrès sans communication : 75 %
 - DU, DIU : 72 %
 - Mobilité : 81 %
 - Formation DPC : 47 %
- En plus, à destination des internes : le Fonds d'études et de recherche (jury en juin)
 - 236 000 euros
 - Attribution d'environ 14 000 euros par interne

Répartition des aides financières par GHU

GHU	Stage	Nbre de médecins
AP-HP.CENTRE-UNIVERSITÉ PARIS	FMC AIF FORMATION	67
	FMC AIF SEJOUR	3
	FMC AIF DPC	3
	FMC AIF CAC	13
	FMC AIF CSC	12
		98
AP-HP.HU HENRI-MONDOR	FMC AIF FORMATION	37
	FMC AIF DPC	2
	FMC AIF CAC	5
	FMC AIF CSC	7
		51
AP-HP.HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	FMC AIF FORMATION	30
	FMC AIF DPC	1
	FMC AIF CAC	4
	FMC AIF CSC	7
		42
AP-HP.NORD UNIVERSITÉ DE PARIS	FMC AIF FORMATION	80
	FMC AIF SEJOUR	5
	FMC AIF DPC	5
	FMC AIF CAC	23
	FMC AIF CSC	34
		147
AP-HP.SORBONNE UNIVERSITÉ	FMC AIF FORMATION	71
	FMC AIF SEJOUR	2
	FMC AIF DPC	1
	FMC AIF CAC	17
	FMC AIF CSC	20
		111
AP-HP.UNIVERSITÉ PARIS SACLAY	FMC AIF FORMATION	50
	FMC AIF DPC	2
	FMC AIF CAC	17
	FMC AIF CSC	19
		88
HAD	FMC AIF CAC	2
Services centraux	FMC AIF CAC	2
VPD	FMC AIF FORMATION	1
		5
Non affecté	FMC AIF FORMATION	18
	FMC AIF SEJOUR	3
	FMC AIF DPC	2
	CAC	5
		28
Résultat global		570

GRADES ET DISCIPLINES DES MÉDECINS AYANT SOLLICITÉ UNE AIDE FINANCIÈRE EN 2021

Grade	Nombre de demandes acceptées	% demandes acceptées
PU-PH	18	3%
MCU-PH	27	5%
PHU	5	1%
AHU-CCA	80	14%
PH	182	32%
PHC	87	15%
ASA	6	1%
ASSISTANT	59	10%
PATT	25	4%
PAA	81	14%
Total:	570	

Disciplines	Médecins bénéficiaires en 2021
Biologie	100
Chirurgie	45
Médecine	326
Radiologie et imagerie médicale	33
Odontologie	10
Pharmacie	30
Psychiatrie	26
Total :	570

Implication de la sous-commission (3) : les aides financières

3 questions à soumettre à la CME :

1. Faut-il s'acharner à élargir le nombre de formations DPC en l'absence de personnel dédié ?
2. Faut-il maintenir un « montant plancher » pour les aides financières ?
 - Certaines demandes portent sur une somme modique (30 euros)
 - Fixer un montant minimum ? 50 euros ? 100 euros ?
3. Faut-il modifier le périmètre des attributions des aides financières ?
 - Jusqu'à présent : formations médicales « corps de métier » privilégiées
 - Mais nombre croissant de demandes portant sur des sujets plus variés :
 - ✓ Pédagogie
 - ✓ Simulation
 - ✓ Expertise médicale
 - ✓ Numérique